

Vivre à Port - Brillet



JUIN 2026

FLASH INFO

UNE NOUVELLE ÉQUIPE À VOS COTÉS



En haut à gauche : Yvan LEFEVRE, Nadine GASTINEAU, Régis DION, Sylvie BLIN-BLOUET, Jean-Luc COMER, Isabelle JEAN, Maryline DIVES-LEDUC, Martine REUZÉ (liste minoritaire), Sébastien RENAUD (liste minoritaire).

En bas à gauche : Freddy ALLUSSE, Bertrand BOULEAU (2ème adjoint), Nathalie GAIO (3ème adjointe), Fabien ROBIN (Maire), Magali POUTEAU (1ère adjointe), Vincent FOURNIER (5ème adjoint), Anne-Célia NIO (4ème adjointe), Mathieu PIRON.

Absent lors de la photo de groupe : Léa VIEMONT, Olivier DELEPINE

Chers brillet-pontines et brillet-pontins,

Je vous remercie de la confiance et du soutien que vous nous avez exprimés à une très large majorité à l'occasion du dernier scrutin municipal. Ce résultat confirme la nécessité de poursuivre la dynamique de revitalisation et d'animation de Port-Brillet engagée depuis 2020.

Nous allons rentrer dans une phase importante de travaux d'aménagement du centre-bourg, à minima pour les trois années à venir, et cela dès cet été. Cet investissement est nécessaire pour retrouver un bourg avec une circulation apaisée, un meilleur confort pour les piétons, un accès aux commerces facilité, un espace public qualitatif et paysagé qui prend en compte le changement climatique. D'avance je vous remercie pour votre patience et votre compréhension vis-à-vis des gênes qu'occasionneront ces travaux d'ampleur.

Dans cette perspective de projets porteurs d'avenir pour la commune, je vous souhaite un très bel été 2026.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DU RÉSEAU D'EAUX USÉES RUE DES FORGES – RUE DE VERDUN

Afin d'améliorer durablement les infrastructures d'assainissement de la commune, Laval Agglomération va procéder au renouvellement du réseau d'eaux usées dans les rues des Forges et de Verdun.

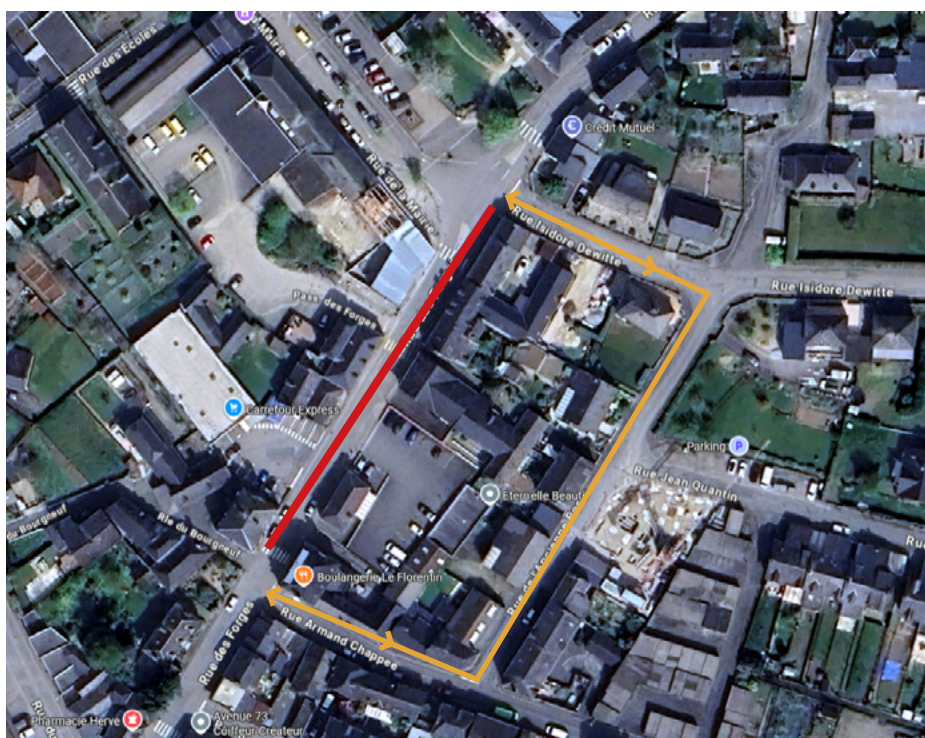
Les travaux se dérouleront du 29 juin au 30 octobre 2026, sous réserve des aléas de chantier. Ils seront réalisés par l'entreprise FTPB, en coordination avec le service des eaux de Laval Agglomération et l'exploitant SUEZ.

Cette opération consiste à installer une nouvelle canalisation d'eaux usées et à reprendre les branchements particuliers jusqu'en limite de propriété, avec la création de boîtes de visite lorsque cela sera nécessaire.

Pendant toute la durée du chantier, la circulation et le stationnement seront réglementés sur les secteurs concernés. Les voies seront ponctuellement fermées à la circulation générale, tout en restant accessibles aux riverains selon les modalités définies par l'entreprise en charge des travaux.

Les habitants concernés seront contactés individuellement par l'entreprise FTPB afin d'organiser les interventions liées aux branchements situés sur les propriétés privées.

La municipalité et Laval Agglomération remercient les riverains pour leur compréhension et leur coopération durant cette période de travaux, indispensables à la modernisation du réseau d'assainissement et à l'amélioration du cadre de vie de tous.





Ces travaux sont indispensables préalablement au réaménagement des rues du bourg programmé à partir de la rentrée 2026.

Pour toutes questions,
appeler le Service des eaux
Tél. : 02.43.49.43.11



Phase 1 :
Du 29 juin 2026
au 31 juillet 2026

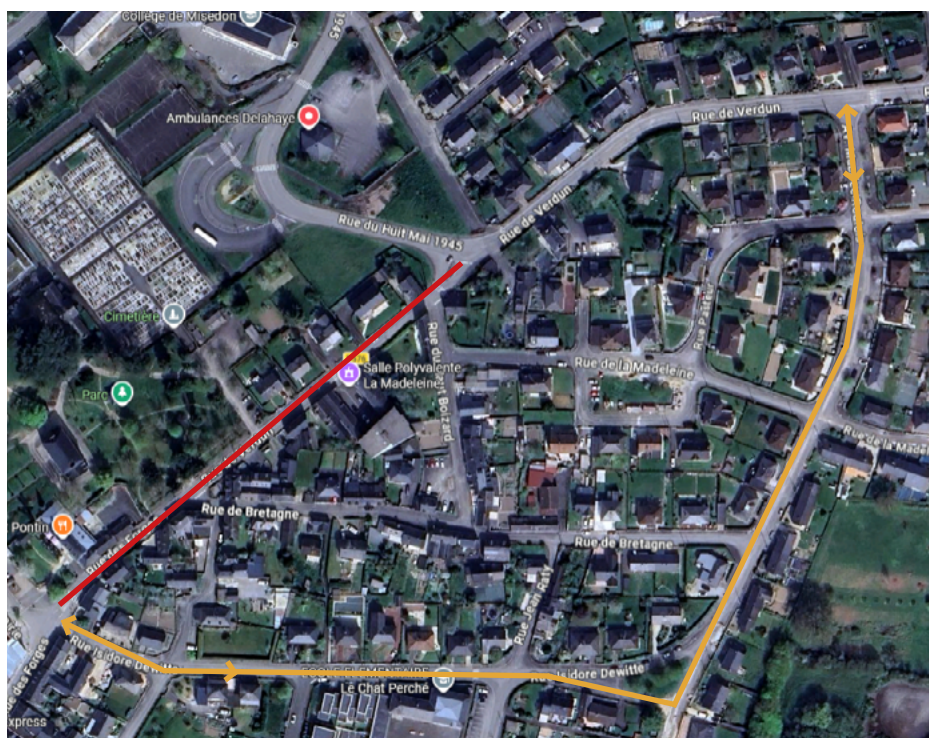
Travaux Rue des Forges :

-  Zone de travaux
-  Déviation durant les travaux

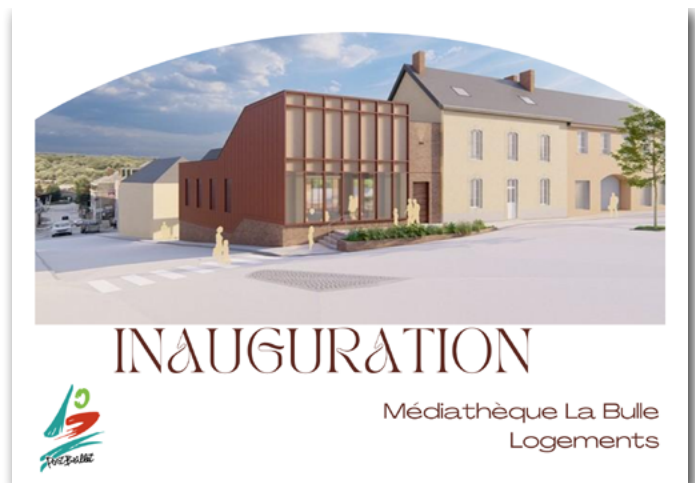
Phase 2 :
Du 25 août 2026
au 30 octobre 2026

Travaux Rue des Forges et Rue de Verdun :

-  Zone de travaux
-  Déviation durant les travaux



OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE



La médiathèque n'est pas qu'un lieu où l'on vient emprunter un livre, c'est aussi un lieu d'échange, de convivialité, de jeux, de découverte lors des animations.



QRcode Instagram
Médiathèque La Bulle

Le programme des animations est disponible sur la page Instagram de La Bulle ainsi que sur intramuros.

Le vendredi 24 avril, la médiathèque a ouvert ses portes au 1 rue de la Mairie. Après des mois de travaux, Céline et les bénévoles vous accueillent dans ce nouveau lieu : lumineux, charmant, chaleureux.

Vous y trouvez 4 espaces : un espace jeux de société, un espace de convivialité, un espace médiathèque, un espace de discussion ou de travail en mezzanine.



Nous aurons le plaisir d'inaugurer la médiathèque ainsi que les logements le

samedi 4 juillet à 10h.

Lors de cette cérémonie nous aurons l'honneur de recevoir les partenaires ayant contribué financièrement à la réalisation des édifices.

Avec la présence de Mme La Préfète et de M. Florian BERCAUT.

PORTE-OUVERTE LA MISSIVE

Le mercredi 20 mai de 16 h 00 à 19 h 00 une opération porte ouverte a été organisée dans le cadre du projet d'habitat partagé situé au 8 rue de l'ancienne poste. En partenariat avec l'association Robida et la Mairie, cette construction érigée par Méduane Habitat sera composée de 10 logements type T2 avec terrasse ou balcon.

Elle est équipée d'un ascenseur et d'une salle collective à destination des résidents. Un animateur sera recruté pour organiser des moments communs pour les résidents qui le souhaitent.

La fin de chantier est prévue fin juillet 2026.

5 logements seront dédiés à des personnes en situation de handicap, les 5 autres à des personnes de + de 65 ans.

RÉSIDENCE « LA MISSIVE »
8 RUE DE L'ANCIENNE POSTE - PORT-BRILLET

Pour personnes âgées & en situation de handicap
10 logements avec ascenseur
Centre de Port-Brillet - proche commerces

LA MISSIVE - HABITAT PARTAGÉ INNOVANT

Porte ouverte
le 20 mai de 16 h 00 à 19 h 00

Convivialité Sécurité
Autonomie Solidarité
Inclusion Proximité
Partage Bien-être

Habitat inclusif Lien social

"VIVRE CHEZ SOI SANS VIVRE SEUL"

CONTACTS :
direction@association-robida.fr
cgrisard_rds@association-robida.fr
Mairie de Port-Brillet : 02 43 68 82 57

Une quarantaine de personnes ont participé à cette rencontre.

Si vous êtes intéressé par un logement, contacter l'association Robida ou la Mairie pour des renseignements complémentaires.

LA POINTE DU BOIS : DÉBUT DES TRAVAUX COURANT DE L'ÉTÉ



La construction de 18 logements : 9 T3 de 63m2 environ et 9 T4 de 84 m2 environ débutera courant de l'été. La livraison des logements est prévue fin 2027. Ce programme est réalisé par Primaxes pour le compte du bailleur social Podeliha.

Des logements seront accessibles sous la forme de PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration : Locataire en situation de grande précarité), PLUS (Prêt Locatif à Usage Social : Habitation à loyer modéré).

Pour pouvoir desservir les logements, le conseil municipal a nommé la voirie :

- Allée du Verger
- Rue des Prés

BORNE DE RECHARGE PASSAGE DES FORGES

2 bornes publiques de recharge seront installées par Territoire Energie Mayenne. Ces bornes chargent normal permettront aux Brillet-Pontins de recharger leur véhicule.



Renseignez-vous sur : <https://te53.alizecharge.com/>

TU AS 16 ANS, VOICI TA 1ERE DÉMARCHÉ ADMINISTRATIVE :

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligation pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Pour obtenir l'attestation de recensement, dès l'âge de 16 ans rendez-vous en mairie pour le mineur en compagnie de son ou ses responsables légaux, en prenant soin d'apporter carte d'identité et livret de famille. Cela lui permettra d'être convoqué pour la JDC et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

ENTRETIEN DES PIEDS DE MUR

Il est rappelé que chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif en maintenant la partie « pieds de murs » en bon état de propreté, au droit de sa façade et en limite de propriété.

Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage des pieds de murs.



AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

le marché de travaux est en cours de consultation, avec un objectif de démarrage des travaux en septembre prochain.

Venez nous rencontrer le
dimanche 13 septembre
entre 9h et 12h
sur le parking des Forgerons

TRAVAUX DE REPLACEMENT DES RAILS SUR LA VOIE SNCF :

Dans le cadre de la régénération du réseau ferroviaire, une campagne de remplacement de rail sur la ligne entre les villes de Colie en Sarthe et St Pierre la Cour en Mayenne.

Ces travaux sont prévus en 2 phases :

- Déchargement de long rail soudé du 15 juillet au 24 juillet
- Remplacement des rails : du 14 septembre au 16 octobre.

Le chantier est prévu principalement de nuit lors des interruptions de circulation des trains.

Ce type de travaux peut malheureusement engendrer des nuisances sonores pour les riverains.

NUISANCE SONORE

Arrêté du 3 octobre 2025 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

Article 18 : Horaires et activités bruyantes

Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur **intensité sonore**, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques.

RESPECTONS LA TRANQUILLITÉ DE TOUS		
Le bruit est autorisé aux horaires suivants :		
LUNDI AU VENDREDI		8h30 à 12h 14h à 19h30
SAMEDI	SAMEDI	9h à 12h 15h à 19h
DIMANCHE ET JOUR FÉRIÉ	DIMANCHE ET JOUR FÉRIÉ	10h à 12h

LE RESPECT DE CES HORAIRES
PRÉSERVE LA QUALITÉ DE VIE DE CHACUN.
Merci de votre compréhension.